

FICHE 104	ARTISTE RENATE BUSER	BÂTIMENT Haute Ecole de Santé Vaud	TYPE DE PROCÉDURE mandat d'études parallèles sur invitation	JURY PRÉSIDENTE DU JURY Edith Dehant cheffe de projet, architecte SIPaL DÉLÉGUÉ CCAC Jean Crotti artiste MEMBRES DU JURY Catherine Borghini Polier représentante utilisateur (CHUV) Claude Anne-Marie Matter architecte, Galletti & Matter architectes Aline Guberan représentante utilisateur (HESAV)
	TITRE DE L'ŒUVRE DE LA POLICLINIQUE À LA GROTTÉ photographies grand format, tapisserie	LIEU rue du Dr César-Roux 19 1005 Lausanne		
	RÉALISATION 2014 cf. plaquette architecture #104	N° BÂTIMENT 132.17710		



DESCRIPTION DE L'ŒUVRE

« J'essaie de créer une tension entre l'histoire et le présent de l'édifice. En marchant dans les escaliers, on se trouve en même temps à l'intérieur et à l'extérieur, entre architecture et nature. »

Durant le Baroque, les cages d'escaliers étaient souvent le lieu de mises en scène opulentes. Au XIX^e siècle, elles continuent d'avoir ce rôle de représentation, notamment par la position centrale qu'elles occupent dans des édifices publics tels que musées, écoles ou palais de justice. Axes verticaux mettant en relation l'horizontale des différents niveaux, elles présentent un réel intérêt cinématographique.

L'intention de l'artiste consiste à ouvrir l'espace par des installations photographiques qui établissent un dialogue entre le bâti existant et disparu. Les images proposées, distribuées en différents endroits de la nouvelle cage d'escalier, crèvent les murs, brouillent les catégories du dedans et du dehors en même temps qu'elles permettent de se repérer. Les grands formats panoramiques, montrant des vues de l'extérieur, invitent à plonger dans l'image ; ils introduisent un accent horizontal qui neutralise la verticalité de la cage d'escalier.

MATÉRIAUX

Photographies grand format réalisées, selon un processus analogique, à l'aide d'un appareil 4 x 5 inches et imprimées en numérique : rez-de-chaussée 750 x 500 cm (côté gauche), 430 x 500 cm (droite) ; 2^e étage 790 x 400 cm ; 3^e étage 820 x 390 cm ; 4^e étage 1550 x 310 cm ; combles 110 x 210 cm.

Tirages représentant l'extérieur imprimés sur Digitex (toile légèrement structurée).

Tirages représentant l'intérieur imprimés sur papier peint lisse.

RENATE BUSER

« La photographie est un excellent médium pour explorer l'architecture. »

[...]

Les installations de Renate Buser obligent le bâtiment à endosser sa représentation et à disparaître derrière elle. L'architecture n'est plus que le matériau de base d'une image qui finit par la vampiriser, l'absorber, la détourner.

L'angle de vue est choisi pour créer, une fois l'image mise en place, une illusion optique de l'ordre du trompe-l'œil, l'utilisation du noir et du blanc produisant toutefois une mise à distance avec ce procédé. Les œuvres n'ont pas de dimension ionique : elles cherchent surtout à interroger le rôle de la façade ou l'histoire d'une construction. Forme d'hommage à l'architecture, elles placent le bâtiment dans le rôle du protagoniste central d'une mise en scène.

[...]

*Extrait de Olivier Namias,
« Renate Buser, légèrement urbaine »,
d'architectures 183 (juin - juillet), 2009, p. 14*





PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Dans le cadre des travaux de transformation et de rénovation du bâtiment de la Haute Ecole de Santé Vaud, ancienne policlinique, le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique de l'Etat de Vaud (SIPaL) a organisé un mandat d'études parallèles sur invitation pour l'animation artistique.

Cette procédure sur invitation a été choisie par la Commission d'animation Artistique (CoArt) constituée conformément au Règlement cantonal concernant l'animation artistique des bâtiments de l'Etat (RAABE, édition du 01.06.2009).

Le mandat d'études parallèles portait sur l'élaboration d'un concept pour le traitement des parois de la nouvelle cage d'escalier et/ou des éléments constitutifs de la main courante ou du garde corps.

Il était spécifié qu'au moment de l'exécution, l'artiste devrait travailler en étroite collaboration avec le mandataire, que les détails de matérialisation et de mise en œuvre du nouvel escalier seraient transmis par l'architecte. Il était précisé, en outre, que le projet respecterait tous les règlements et tiendrait compte, notamment, des aspects liés à la sécurité des bâtiments publics.

ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

La commission a invité les artistes suivants à participer au mandat d'études parallèles :

Renate Buser BÂLE
Frédéric Cordier LAUSANNE
Philippe Decrauzat LAUSANNE
Ariane Epars CULLY
Lori Hersberger ZÜRICH
Patrick Tschudi GENÈVE

Un artiste invité a renoncé à participer :
Lori Hersberger ZÜRICH

EXAMEN DES PROJETS

Les cinq projets reçus ont été présentés au jury le 15 octobre 2012, dans les locaux du SIPaL à Lausanne. Chaque concurrent disposait de 20 minutes environ pour exposer son projet, suivies d'une brève discussion avec le jury.

Les travaux ont été évalués sur la base des critères suivants, sans ordre hiérarchique :

- originalité/qualité du concept proposé ;
- prise en compte des espaces et intégration des éléments de décoration existants ;
- choix des matériaux ;
- économie générale du projet à la réalisation et à l'exploitation ;
- faisabilité du projet.

Très satisfait du haut niveau des rendus et des propositions qui lui ont été soumis, le jury remercia tous les artistes ayant participé à ce mandat d'études parallèles sur invitation, soulignant que la diversité des approches a rendu cette mission particulièrement enrichissante.

BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 01.06.2009), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de CHF 104 500.- TTC.

CHOIX DE L'ŒUVRE

A l'unanimité, le jury décida de recommander au maître de l'ouvrage pour réalisation le projet d'animation artistique *De la policlinique à la grotte* de Renate Buser.

CRITIQUE DU PROJET RETENU

Alors que, pour le sens commun, une cage d'escalier est d'abord un espace vertical, le travail photographique de Renate Buser pour la Haute Ecole de Santé Vaud montre que cet espace est en fait une succession de plateaux dont la perspective est accentuée par la proportion du couloir. Ce constat, ainsi que les réflexions liées à l'interpénétration entre l'intérieur et l'extérieur, entre l'existant et le nouveau, ont séduit les membres du jury.

Le choix des emplacements et supports a été vérifié afin d'assurer qu'ils étaient conformes aux normes incendie dans une voie de fuite.

ARCHITECTES MANDATAIRES

Galletti & Matter architectes EPF/FAS/SIA
LAUSANNE